

22 septembre 2016

(Journée mondiale sans voiture)

***CYCLISTES, FACE À L'INERTIE DE LA POLITIQUE EN
FAVEUR DU VÉLO, LES ASSOCIATIONS CYCLISTES VOUS
INVITENT À VOUS RASSEMBLER EN MASSE
LE 22 SEPTEMBRE À PARTIR DE 18H DEVANT L'HÔTEL
DE RENNES MÉTROPOLÉ PENDANT LE CONSEIL !
(près de la station de métro « Clémenceau »)***

À QUAND UNE VÉRITABLE POLITIQUE CYCLABLE MÉTROPOLITAINE ?



Dans le cadre de l'élaboration du futur plan de déplacements urbains (PDU) métropolitain 2017-2027, les associations d'usagers du vélo de la Métropole rennais souhaitent interpeller les élu.e.s du conseil métropolitain sur leur véritable ambition pour les déplacements à vélo. Les élu.e.s doivent maintenant sans plus tarder traduire dans les faits les différents programmes et plans vélos en termes de moyens, d'échéances, de réalisations concrètes pour faire de Rennes une métropole résolument cyclable... et durable.

POUR QUE LES OBJECTIFS DU PROCHAIN PDU NE RESTENT PAS ENCORE DIX ANS

LETTRE MORTE, NOUS INVITONS PAR CETTE MASSE CRITIQUE LE CONSEIL MÉTROPOLITAINE :

- À considérer enfin le vélo comme un véritable moyen de déplacement pour répondre aux problématiques de mobilité de la Métropole, engluée dans des enjeux de qualité de l'air, de transition énergétique, de saturation du réseau routier...
- À passer, face à l'augmentation exponentielle de la pratique du vélo, d'une politique de réaction à une politique d'anticipation ! Celle-ci passe obligatoirement par la réalisation d'un plan vélo ambitieux à l'échelle métropolitaine, s'appuyant entre autres sur :
 - un réseau cyclable structurant, avec un traitement prioritaire des liaisons entre Rennes et les villes limitrophes, où réside un potentiel important de report modal qui ne demande qu'à être favorisé par des temps de parcours imbattables ;
 - le traitement des points noirs identifiés afin d'éviter de nombreux accidents ;
 - une démarche cohérente de modération de la vitesse et du trafic ;
 - la définition d'une charte qualitative des aménagements cyclables, s'appuyant sur les bonnes pratiques de chaque commune.
- À affecter de véritables investissements pour cette politique cyclable renouvelée, potentiellement aussi efficace que les transports en commun ;
- À impliquer les usagers du vélo, confrontés au quotidien au manque de cyclabilité, et à répondre à leurs attentes en mettant en place des instances de concertation sur les projets d'aménagements cyclables.

Notre métropole ne manque pas d'atouts pour le vélo et il ne lui reste qu'à révéler son potentiel cyclable. Cela profiterait non seulement aux usagers, mais aussi aux commerçants de proximité et à toute la filière locale du vélo, formidable gisement d'emplois.



POUSSE
POUSSE
PACE